
Corruption et droits de l'homme : vers des actions communes

M. Abdesselam ABOUDRAR
Président de l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption

Sommaire

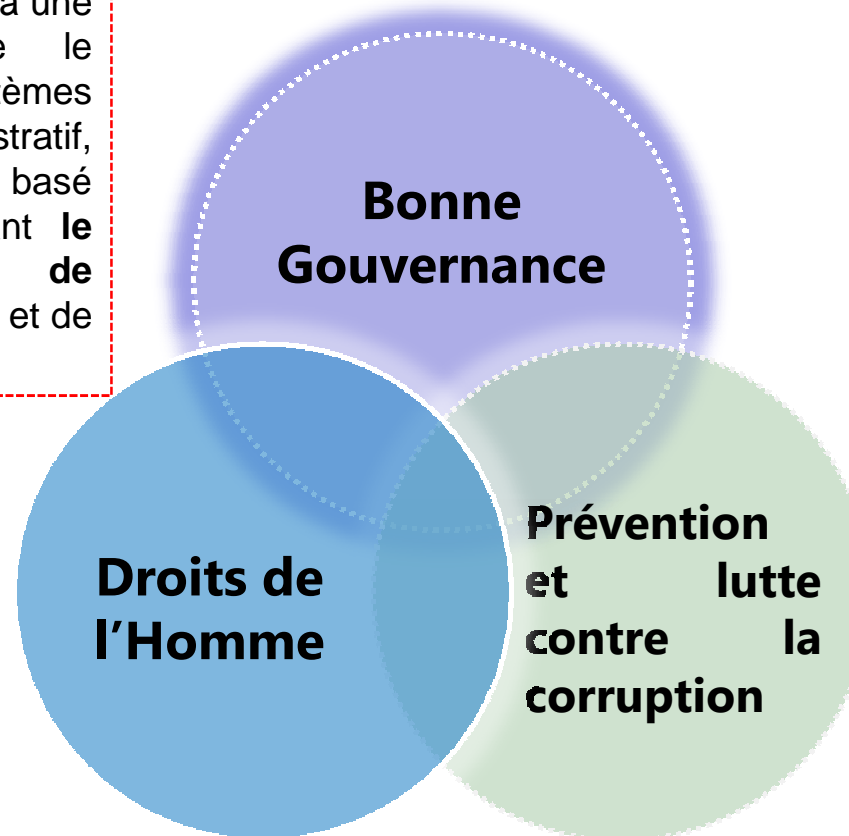
- I. Gouvernance, corruption et droits de l'homme**

- II. Cas de la santé: stratégie et actions communes (anti-corruption & DH)**

- III. Conclusion: approche sectorielle pour la réduction de la corruption et l'amélioration du respect des droits de l'homme**

Gouvernance, corruption et droits de l'homme

La **gouvernance** se réfère à une situation dans laquelle le fonctionnement des systèmes politique, administratif, économique et social est basé sur les principes régissant le **respect des droits de l'homme**, de la démocratie et de l'Etat de droit.



La **corruption** est un mal insidieux dont les effets sont aussi multiples que délétères. Elle sapte la démocratie et l'Etat de droit, **entraîne des violations des droits de l'homme**, fausse le jeu des marchés, nuit à la qualité de la vie et crée un terrain propice à la criminalité organisée, au terrorisme et à d'autres phénomènes qui menacent l'humanité.
(avant propos de la CNUCC)

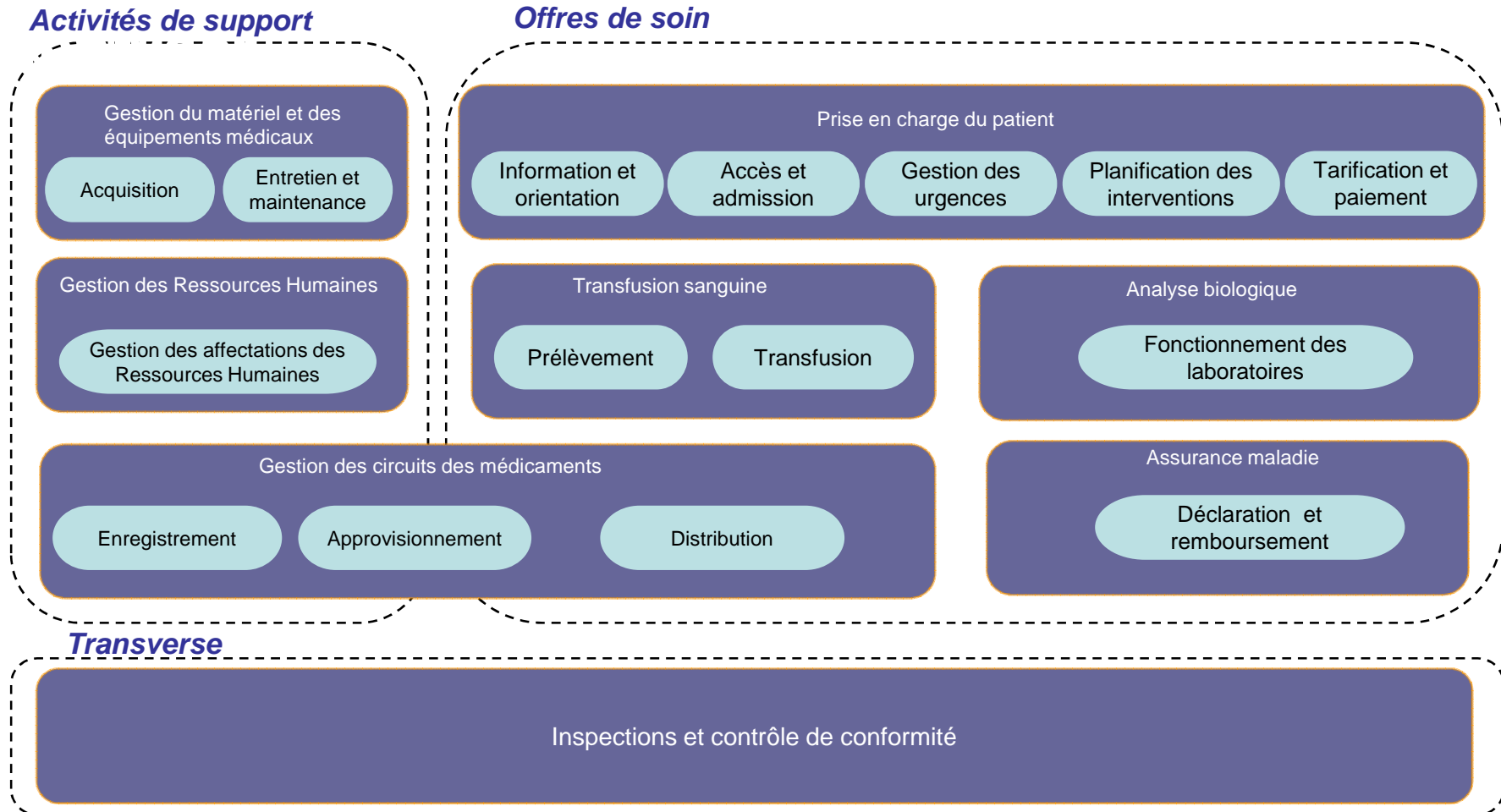


Les actions pour prévenir et lutter contre la corruption peuvent avoir un impact direct sur l'amélioration du respect des droits de l'homme

Cas de la Santé : stratégie et actions communes
(Etude sur la corruption dans le secteur de la santé, ICPC, 2011)

Périmètre de l'étude

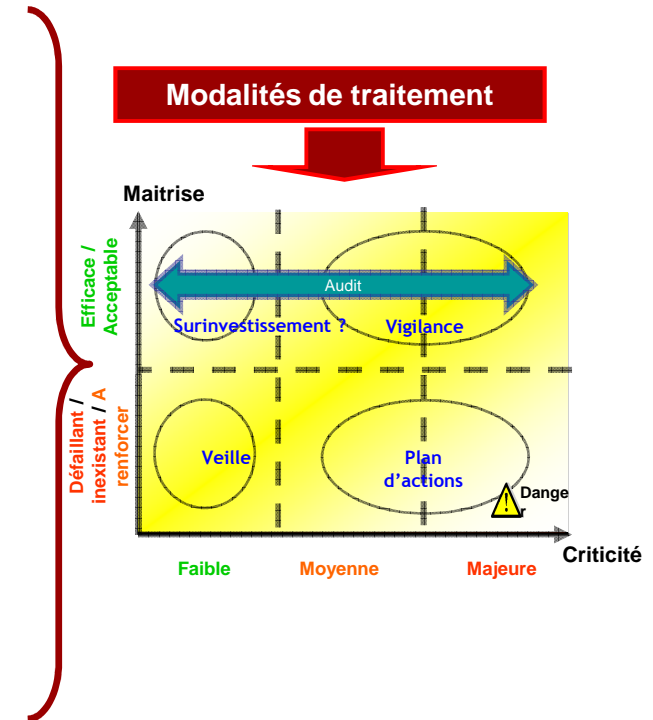
L'analyse a couvert quatre principaux dispositifs



Cartographie des risques de corruption dans le secteur de la Santé

Au total, 87 risques constituant des manifestations potentielles ont été identifiés,...

Dispositif	Faible	Moyen	Majeur	Total
Accès et admission			1	1
Acquisition des médicaments	1		3	4
Acquisition et maintenance des équipements	1		3	4
Admission	3	2	5	10
Analyses&Radio	5		2	7
Consultation / Traitement	7	3	7	17
Enregistrement des médicaments	1		3	4
Information et orientation	3		3	6
Médicaments	2	3	2	7
Opérations	1	1	3	5
Prescription / Certificat	5	4	3	12
Ressources humaines	1	1		2
Tarifcation / Paiement		2	3	5
Transfusion sanguine		1	2	3
Total	30	17	40	87



Exemple de l'impact de la corruption sur les droits de l'homme: principaux **risques** identifiés:

- Accéder normalement à un établissement de soins (accès au service)
- Obtenir son droit d'être informé et orienté
- Obtenir son droit à une consultation
- Obtenir un RDV immédiat ou proche
- Obtenir son droit d'être examiné ou traité de manière appropriée (par le médecin traitant) : sur le plan humain et technique (selon les règles de l'art)
- Augmenter le montant du remboursement des frais médicaux (prescription de médicaments supplémentaires, examens analyses radiologiques non réalisés...)
- Bénéficiaire de son droit d'avoir un certificat médico-légal (cas justifié)
- Obtenir un certificat médical de manière injustifiée (pour usage de faux)
- Bénéficiaire de son droit à un lit (cas nécessitant un séjour dans un établissement de santé)
- Bénéficiaire de son droit à des repas pendant la durée de séjour Hôpital (repas de qualité et à temps)

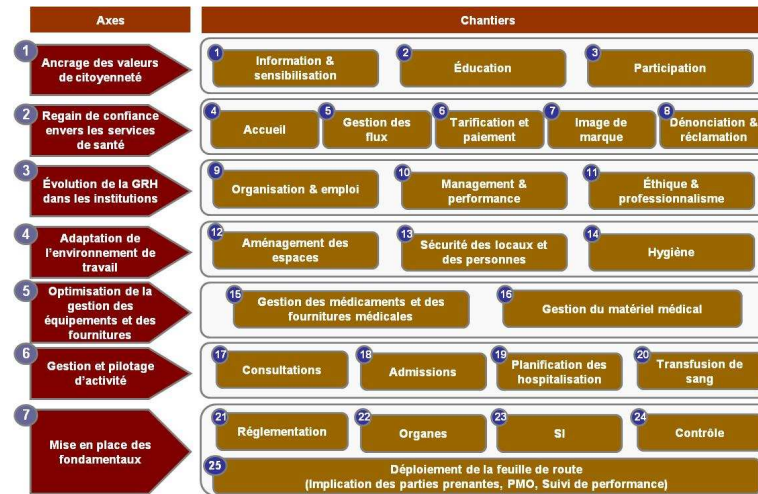
Exemple de l'impact de la corruption sur les droits de l'homme: principaux **risques** identifiés:

- Bénéficiaire de repas supplémentaires pour un accompagnant du patient
- Être traité et suivi convenablement par le personnel de l'établissement de santé (infirmières)
- Bénéficiaire de son droit aux consommables de traitement (sérum, files, seringues...)
- Obtenir les résultats des analyses radiologiques / biologiques à temps
- Bénéficiaire de son droit de disposer de médicaments vitaux (qui sont sensés être gratuits)
- Acheter des médicaments moins chers auprès des pharmacies attachées aux établissements publics de santé qu'auprès des distributeurs ou des laboratoires
- Être programmé pour une opération en respectant le degré d'urgence du cas
- Disposer des fournitures nécessaires pour une opération
- Acheter du sang auprès de donateurs (donation par compensation)
- Paiement d'un traitement gratuit ou fictif
- Administration de services non nécessaires en vue d'augmenter le chiffre d'affaires

Stratégie et actions proposées



La stratégie et les actions proposées vont avoir un impact direct sur les DH dans le secteur de la santé :

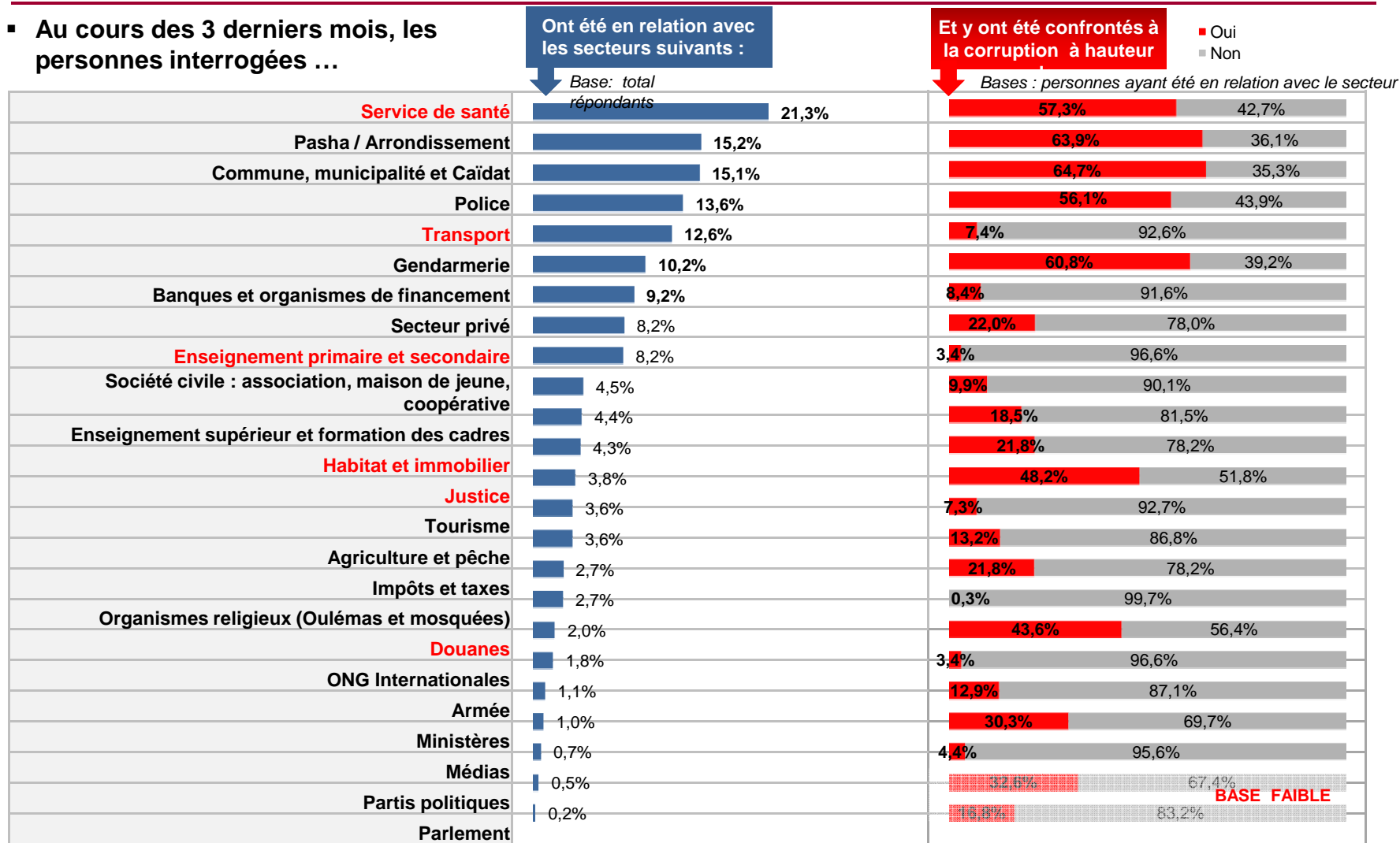


- Droit d'accès aux services publics
- Droit d'accès à l'information (prestations – coûts – délais – orientation...)
- Traitement équitable et non-discrimination (sociale – raciale...)
- Droit à un service de qualité (qualité de traitement – rapidité – professionnalisme – propreté...)
- Droit à la reddition des comptes (ex. gestion des deniers publics – performance des médecins publics...)

Rappel: Niveau de la corruption au Maroc (vécu des citoyens)

Niveau de corruption auquel les citoyens ont été confrontés : Les secteurs concernés

- Au cours des 3 derniers mois, les personnes interrogées ...



Conclusion : en dupliquant l'approche stratégique proposée au secteur de la santé, il est possible de réduire considérablement la corruption et d'améliorer le respect des droits de l'homme dans les principaux secteurs



Santé



Justice → Etat de droit



Education → Futur



Transport



Habitat



Merci de votre attention

Abouddrar@icpc.ma

www.icpc.ma

www.stopcorruption.ma

Instance Centrale de Prévention de la Corruption
Avenue Annakhil, Imm. High Tech, Hall B, 3ème étage Hay Ryad -Rabat-
Tél : +212 37 57 86 50/ 60, Fax : +212 5 37 71 16 73

Plan d'action Santé (extrait)

Projet
Mise en place d'une campagne de sensibilisation du grand public autour des valeurs de citoyenneté
Renforcement de l'affichage et promotion de la transparence au niveau des établissements de soins
Elaboration de programmes d'éducation portant sur l'éthique et l'intégrité à tous les niveaux de l'enseignement
Implication des ONG, des associations et de la société civile dans la prévention et la lutte contre la corruption
Renforcement du dispositif d'accueil au niveau des établissements de soins
Mise en place d'un programme de formation du personnel d'accueil
Mise en place d'un livret d'accueil et d'information pour les patients au niveau des établissements de soins
Mise en place d'un dispositif d'accueil et d'orientation dans les urgences
Mise en place d'un dispositif de prise des rendez-vous
Mise en place d'un système de gestion des files d'attente
Mise en place d'un dispositif intégré de signalisation interne dans les établissements de
Renforcement du dispositif d'affichage tarifaire
Développement de la transparence dans la facturation au niveau des établissements de
Formalisation et simplification des procédures de dénonciation
Développement de l'information et de la communication autour des procédures de
Développement des canaux de communication et des moyens de dénonciation
Développement d'un dispositif de suivi des dénonciations et publication des résultats des enquêtes
Pilotage de l'image de marque du Ministère de la Santé en matière de prévention et de lutte contre la corruption
Mise en place des mécanismes de gestion des crises liées aux allégations et rumeurs de corruption

Plan d'action Santé (extrait)

Mise en place d'un référentiel des emplois par type d'établissement de soins
Recensement des ressources et besoins par emploi et par établissement
Mise en place d'un dispositif de mobilité dans le cadre de l'évolution de carrière
Mise en place de dispositif de management de la performance intégrant la dimension de prévention contre la corruption
Mise en place d'indicateurs de performance
Mise en place d'un dispositif de gestion des emplois du temps du personnel soignant
Mise en place d'un Code déontologique et de bonne conduite
Développement d'un sentiment d'appartenance chez le personnel de santé
Mise en place de campagnes de sensibilisation, d'information et d'échange d'expériences en matière de prévention contre la corruption
Mise en place d'une Déclaration de patrimoine pour les responsables
Mise en place d'un programme d'aménagement/réaménagement des établissements de santé autour de l'organisation de l'accès
Déploiement de la stratégie d'organisation du « parcours de soins » et sa généralisation sur l'ensemble des hôpitaux
Mise en place d'un dispositif pour le suivi et le contrôle des activités des prestataires externes (agents de sécurité, de nettoyage et d'accueil)
Mise en place d'une charte commune pour l'identification des acteurs de l'offre de soins (couleurs, badge, ...)
Mise en place d'un programme visant l'harmonisation des normes d'hygiène de base au sein des établissements de santé
Mise en place d'un dispositif visant l'optimisation des processus d'achat et de livraison des médicaments et des fournitures médicales
Mise en place d'un dispositif visant l'optimisation et la sécurisation des processus de gestion des médicaments et des fournitures médicales
Mise en place d'un dispositif visant l'optimisation des processus d'achat et de livraison du matériel et des équipements médicaux

Plan d'action Santé (extrait)

Mise en place d'un système de pilotage et de suivi des activités liées aux prestations de consultation
Mise en place d'un système de pilotage et de suivi des activités liées à la gestion des
Mise en place d'un système de pilotage et de suivi des activités liées à la planification des hospitalisations
Mise en place d'un système de pilotage et de suivi des activités liées à la gestion des prélèvements et de la transfusion de sang
Mise en place d'un dispositif réglementaire de dénonciation par les fonctionnaires
Mise en place d'un arsenal juridique pour la protection des témoins
Mise en place d'une réglementation de corruption dissuasive
Mise en place d'un système d'information intégré pour la gestion des prestations de l'offre de soins
Développement de comités d'éthiques au niveau des établissements de soins
Développement de commissions d'enquêtes au niveau des établissements de soins
Développement de comités d'audit au niveau des établissements de soins
Mise en place d'une réglementation en matière de conditions d'exercice de travail et de profession
Mise en place d'un dispositif d'inspection périodique des procédures de gestion
Référentiel du contrôle interne
Mise en place d'un dispositif de sensibilisation et d'implication des parties prenantes
Mise en place d'un Project Management Office (PMO) pour le suivi et le pilotage des projets
Mise en place d'un dispositif transverse de suivi de la performance